



Les cas de déblocage anticipé

Cessation d'activité professionnelle

CIC Épargne Salariale



LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Cessation d'activité professionnelle

À retenir : Fait générateur	Plans concernés	Délai
Cessation du contrat de travail ou du mandat social ou de toute autre activité professionnelle non-salariée	PEE (PEI, PEG) CCB	Aucun

Conditions et dates d'évènements

Ce motif concerne :

- La cessation du contrat de travail du titulaire du compte
- La fin d'un mandat social
- La fin d'exercice d'une activité non salariée : profession libérale, commerçant, artisan, indépendant

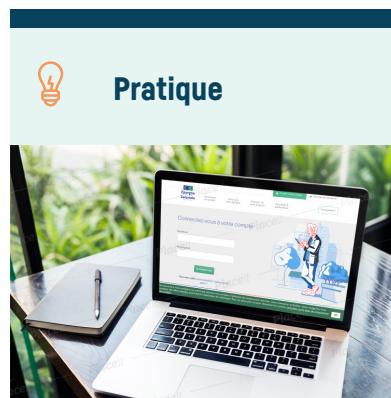
La date d'événement est la date du dernier jour travaillé ou de radiation. Vous pouvez présenter votre demande de déblocage à tout moment sans limite de temps.

Le fait générateur invoqué ne peut faire l'objet que d'une seule demande à l'exclusion du cas précisé sur la page suivante. En cas de demande de déblocage partiel, vous ne pourrez donc pas demander un nouveau déblocage pour ce même motif.

La demande de déblocage est validée à compter de la réception de l'intégralité du dossier sous réserve de la recevabilité des pièces justificatives.

Évènements exclus (liste non exhaustive)

- Une mutation professionnelle, qu'elle soit géographique ou au sein d'un même groupe, dès lors qu'elle n'entraîne pas une rupture du contrat de travail.
- Liquidation judiciaire ou redressement fiscal [qui n'est pas une cessation d'activité]
- Congés de conversion, de reclassement, maternité ou d'adoption, parental, sabbatique



Pour un traitement plus rapide et moins coûteux, saisissez votre demande directement via votre espace sécurisé internet. Vous pourrez télétransmettre vos pièces justificatives.* L'envoi de vos justificatifs par courrier entraînera une facturation. Veuillez vous référer au guide tarifaire de votre espace sécurisé, rubrique «mes documents».

*Si vous n'avez pas la possibilité de télétransmettre vos documents, vous pouvez nous faire parvenir votre demande complète et conforme par courrier à l'adresse suivante
CIC Épargne Salariale / 69 814 Tassin La Demi Lune Cedex



CIC Épargne Salariale est une marque utilisée par Crédit Mutuel Épargne Salariale. Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par le code monétaire et financier. Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 (www.orias.fr) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal Réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé). Crédit Mutuel Épargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.





LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Cessation d'activité professionnelle

Justificatifs à fournir

Si vous adressez votre demande par courrier, il convient de joindre la demande de retrait signée en plus des pièces justificatives.



Bon à savoir

1. **Le certificat de travail ou de fin de mission, ou l'attestation de votre ancien employeur** doit être édité sur papier à en-tête de l'entreprise et doit comporter les éléments suivants :

- Les nom et prénom du salarié,
- Les dates d'entrée et de sortie de l'entreprise,
- La nature de l'emploi, la raison sociale et l'adresse de l'entreprise,
- La signature lisible de l'employeur, la date et le lieu

Tout autre justificatif n'est pas recevable

2. Votre prime de participation et d'intérressement ont été versées après votre date d'événement, vous avez toujours la possibilité de demander un complément de déblocage*.

Pour cela, il faut nous adresser **par courrier uniquement**:

- Votre demande **datée et signée** nous précisant que vous souhaitez faire un complément de déblocage de l'**intégralité de votre épargne** (Nous indiquer vos nom, prénom, identifiant ou numéro de sécurité sociale)
- La copie de votre carte d'identité recto-verso **ou** passeport (les 2 feuillets) **ou** permis de conduire nouveau format carte en cours de validité.

*Ce complément de déblocage est possible uniquement si un déblocage total des avoirs a été demandé initialement.



CIC Épargne Salariale est une marque utilisée par Crédit Mutuel Épargne Salariale. Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par le code monétaire et financier. Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 (www.orias.fr) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal Réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé).

Crédit Mutuel Épargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Cessation d'activité professionnelle

Justificatifs à fournir

Si vous adressez votre demande par courrier, il convient de joindre la demande de retrait signée en plus des pièces justificatives.

Cessation du contrat de travail ou du mandat social ou radiation

Pièce d'identité recto verso en cours de validité

OU

Permis de conduire recto verso (nouveau format)

OU

Passeport signé en cours de validité

ET

Si vous êtes mandataire social

Procès-verbal de l'Assemblée décisionnaire de révocation ou de non renouvellement du mandat

Si vous êtes entrepreneur individuel (commerçant, artisan, profession libérale, activité agricole)

Attestation de radiation délivrée par l'URSSAFF ou autres organismes de cotisation

OU

Extrait K-Bis de l'entreprise indiquant la radiation de l'entreprise



CIC Épargne Salariale est une marque utilisée par Crédit Mutuel Épargne Salariale. Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par le code monétaire et financier. Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 (www.orias.fr) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal Réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé).

Crédit Mutuel Épargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

Cessation d'activité professionnelle

Justificatifs à fournir

Si vous adressez votre demande par courrier, il convient de joindre la demande de retrait signée en plus des pièces justificatives.

Cession ou vente de l'entreprise

Pièce d'identité recto verso en cours de validité

OU

Permis de conduire recto verso (nouveau format)

OU

Passeport signé en cours de validité

ET

Si vous êtes **mandataire social / entrepreneur individuel** [commerçant, artisan, profession libérale, activité agricole]

Acte notarié de vente des parts de l'entreprise

ET

Attestation du nouveau repreneur indiquant qu'aucun lien juridique n'existe entre les deux parties

OU

Extrait K-Bis indiquant la radiation de l'entreprise

OU

Attestation de radiation délivrée par l'U.R.S.S.A.F. ou tout autre organisme de cotisation équivalent



CIC Épargne Salariale est une marque utilisée par Crédit Mutuel Épargne Salariale. Crédit Mutuel Épargne Salariale, Entreprise d'investissement régie par le code monétaire et financier. Société Anonyme au capital de 13 524 000 euros dont le siège social est 12, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 02 - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 17 003 947 (www.orias.fr) - RCS Paris 692 020 878. N° TVA Intracommunautaire FR67692020878. N° Cristal Réclamation et bonne exécution du contrat : 09 69 36 72 85 (appel non surtaxé).

Crédit Mutuel Épargne Salariale est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

